

Geneviève Fraisse

« Le mot "masculinisme" est impropre, et dépolitise le féminisme »

La philosophe interroge la pertinence des termes qui se diffusent dans le débat public autant que dans le langage militant et quotidien pour évoquer les questions relatives à la condition des femmes

ENTRETIEN

Geneviève Fraisse est philosophe, directrice de recherche émérite au CNRS, et fut déléguée interministérielle aux droits des femmes de 1997 à 1998, dans le gouvernement de Lionel Jospin. Spécialiste de l'histoire de la pensée féministe, elle est notamment l'autrice des ouvrages *L'Égalité sans retour* (CNRS Editions, 2024) et *Le féminisme, ça pense !* (CNRS Editions, 2023). La philosophe réfléchit aux raisons historiques et épistémologiques qui permettent d'expliquer la persistance d'un sentiment d'impunité chez de nombreux hommes, symptomatique selon elle des impensés du contrat social des Lumières qui, s'il a permis d'instituer la liberté et l'égalité civiles, n'a pas étendu cette réflexion aux rapports entre les sexes.

Le mot « masculinisme » fait partie des plus recherchés de 2025, jusqu'à devenir l'un des termes incontournables du débat public. Pourtant, il vous semble inapproprié, voire dommageable. Pourquoi ?

Parce qu'il se pose, à tort, en miroir du féminisme. Ce dernier naît au XIX^e siècle et il est, encore aujourd'hui, inséparable du principe démocratique, au sens où il est structuré par les principes d'égalité et de liberté. Le masculinisme, lui, n'a rien à voir avec ça : en choisissant d'en revenir à un pur rapport d'opposition entre le masculin et le féminin, à une guerre des sexes binaire, il ne représente pas seulement une attaque contre les femmes, mais une négation du principe démocratique lui-même. On ne peut pas mettre le masculinisme et le féminisme en parallèle puisqu'ils n'existent pas sur le même plan idéologique et politique. Rendre ce rapprochement légitime et faire se croiser ces mots revient à les immobiliser l'un et l'autre, et même à dépolitiser le féminisme. Le mot « masculinisme » est profondément impropre, parce qu'il s'inscrit dans un vis-à-vis asymétrique, qui n'a pas lieu d'être.

Quel mot utiliser, alors, pour parler de l'ensemble des mouvements qui prônent la domination masculine ?

Il serait plus juste de parler de « virilisme ». Il est intéressant de voir que celui-ci se déploie sur deux terrains a priori aux antipodes l'un de l'autre. D'un côté, l'espace numérique, mondial et diffus, où se jouent les grands enjeux de notre

« masculiniste » à l'échelle globale, plutôt que de le promouvoir dans les espaces nationaux à travers les structures et les circuits traditionnels. De l'autre, nous avons le corps, individuel et concret, devenu un objet de culte et d'effort acharné, comme le montrent la tendance à la musculation et la célébration de certains canons esthétiques.

L'idée est de retrouver le muscle, et à travers lui de célébrer un certain idéal de puissance virile, par lequel ces hommes choisissent de s'opposer aux femmes, par le physique plutôt que par l'esprit. Si les femmes peuvent désormais accéder au pouvoir dans les institutions, le virilisme, lui, se déploie hors de ces lieux concrets et façonne ses propres règles, quitte à ce que celles-ci existent en parallèle ou en opposition de celles de la démocratie.

Parmi les mots que vous refusez d'employer, qui sont pourtant pleinement entrés dans le vocabulaire militant, il y a « culture du viol ». Pourquoi l'usage de ce terme ne vous paraît-il pas pertinent ?

Il faut d'abord se demander ce qu'on entend par le mot « culture ». C'est à la fois l'éducation, la tradition, la coutume, l'état des connaissances dans une société... La culture, c'est ce que l'on transmet, ce qui perdure, ce qui nous entoure.

Or, parler de « culture du viol » revient à considérer que le viol existe évidemment dans la société, que, comme d'autres choses, cela va de soi. Qu'il existe quelque chose dans la société qui n'est pas corrigé. Dire cela, c'est nier les combats féministes, les pas en avant, les avancées juridiques et politiques des dernières décennies. Il faut refuser ce mot justement pour refuser l'idée que le viol serait une sorte de donnée floue, de représentation qui existe et structure notre société quoiqu'on fasse.

Comment expliquez-vous que, malgré des avancées du droit indéniables, notamment depuis la criminalisation du viol en 1980, le sentiment d'impunité persiste avec tant de force chez un certain nombre d'hommes ?

Ce sentiment d'impunité est l'héritage d'une longue série d'impensés, à commencer par ce qu'on appelle le « contrat sexuel », une expression théorisée par la chercheuse américaine Carole Pateman, en 1988. Le contrat social élaboré depuis le XVII^e siècle n'a pas pris en charge ce qui se passe entre les femmes et les hommes, et les auteurs de l'époque moderne ne se sont pas demandé comment les pratiques démocratiques pouvaient s'y appliquer.

Je ne parle pas ici d'un processus explicite de mise à l'écart des femmes – on parlerait dans ce cas de « démocratie exclusive » –, mais d'un mouvement qui se définit précisément par sa dimension tacite. Le combat pour que ces principes d'égalité, de justice, de liberté organisent la vie privée a été bien plus long à mener, et n'aboutit qu'à la fin du XX^e siècle. C'est notamment ce que j'explique avec le concept de « démocratie exclusive » [théorisé dans son livre *Muse de la raison* (Gallimard, 1989)], qui désigne l'ensemble de ce que l'on exclut tacitement de l'espace démocratique, et que l'on condamne à ce flou très dommageable, à cet espace insaisissable qui n'est régi que par les usages et les images, au bénéfice des hommes et au détriment des femmes.

Cette histoire a permis la permanence



SI LES FEMMES PEUVENT DÉSORMAIS ACCÉDER AU POUVOIR DANS LES INSTITUTIONS, LE VIRILISME, LUI, SE DÉPLOIE HORS DE CES LIEUX ET FAÇONNE SES PROPRES RÈGLES



les symptômes de tout ce qui n'a pas été pensé en même temps que le contrat social, comme le chef de famille ou le droit de cuissage. Le sentiment d'impunité est inséparable de cette absence de contrat sexuel, qui s'est longtemps traduit par une absence de loi, ce qui permet le déni. Ces hommes sont persuadés d'être dans leur bon droit, puisque ces questions sont tout simplement hors champ.

Ce sentiment d'impunité se traduit souvent par la certitude d'une légitimité à disposer du corps des femmes, voire à s'en sentir propriétaire...

La question du corps est centrale dans cet impensé. On a accepté l'idée, notamment depuis les combats pour le libre accès à l'avortement et à la contraception des années 1970, que les femmes ont un corps dont elles sont propriétaires. Mais ça ne signifie pas qu'elles ne peuvent pas être possédées par un homme, et il est fondamental d'opérer ici la distinction entre propriété et possession, au cœur de la logique des féminicides.

Ce que ce phénomène manifeste, c'est justement cette certitude masculine que le corps des femmes leur appartient, qu'ils le possèdent, notamment lorsqu'elles ne les quittent pas pour quelqu'un d'autre. L'idée qu'une femme puisse revendiquer la pleine possession de son corps sans passer d'un propriétaire à un autre reste incompréhensible pour beaucoup.

Comment caractériser la « rupture historique » inaugurée par le mouvement #MeToo et qui, selon vous, se poursuit avec l'affaire des viols de Mazan ? Que cela change-t-il dans la manière d'aborder les luttes pour les droits des femmes ?

Avec #MeToo, les violences sexuelles ne sont plus pensées comme un agrégat de faits particuliers, comme lors des combats féministes des années 1970 ou 1980, mais comme une attaque contre un corps collectif. Le viol est un fait global. Il faut souligner que #MeToo a pu exister parce qu'il a été porté par des femmes, notamment par des comédiennes, puis des journalistes et des chercheuses, qui n'étaient pas en position de vulnérabilité socio-économique et qui étaient assez solides pour faire valoir cette voix collective. L'affaire des viols de Mazan s'inscrit dans le prolongement de cette rupture.

Si #MeToo a permis de montrer que toutes les femmes étaient concernées,

Pelicot, par 51 hommes dont son mari] permet de comprendre que c'est aussi le cas de tous les hommes, que les agresseurs sont des « messieurs-Tout-le-Monde » qui ne vivent pas aux marges de la société. De son côté, Gisèle Pelicot est victime sans être plaignante et refuse le huis clos. Elle a eu le courage, mais surtout l'extrême intelligence de réussir à exister comme sujet, comme une femme qui se montre, s'exprime, écrit. C'est un choix très fort, qui aide à repenser le principe de victimité, c'est-à-dire l'ensemble des manières dont l'on définit et l'on appréhende le fait d'être victime, à la fois comme statut juridique et comme construction sociale.

L'affaire Epstein et les retentissements qu'a pu avoir ce vaste scandale de trafic et d'exploitation sexuelle de mineures s'inscrivent-ils dans la lignée de cette rupture historique ?

Les choses sont moins claires ici, et la notion de « corps collectif » n'a pas été mobilisée avec autant de force. Cela s'explique notamment par la vulnérabilité des victimes, du fait de leur âge et de leur fragilité socio-économique. Surtout, c'est comme si on ne parvenait pas à penser dans une même dynamique le scandale sexuel et le scandale politico-financier. Cette impossibilité est encore une manifestation de l'impensé du contrat sexuel. Certes, le Royaume-Uni a su croiser sexe, finances et politique en interpellant l'ex-prince Andrew Mountbatten-Windsor ou Peter Mandelson [figure influente du parti Labour].

En France, en revanche, on a l'impression que la question des femmes est toujours réduite au rang de déclencheur, d'élément de décor, sans qu'elles soient jamais considérées comme partie prenante du débat politique. C'est perceptible à travers des exemples aussi divers, dans l'actualité récente, que les nécrologies de Lionel Jospin, qui passent largement sous silence le combat pour la loi tendant à favoriser la parité dans l'accès aux fonctions électives ; ou que la spécificité du rôle et de l'identité politique du collectif de femmes d'extrême droite Némésis dans toute l'affaire relative à la mort de Quentin Deranque. Il est grand temps de comprendre que les sexes appartiennent à l'histoire de manière déterminante et que les femmes sont une mesure politique des sociétés. C'est ce que j'appelle la « sexualité du monde ». ■

PROPOS RECUEILLIS PAR